

BeGeo 2024

LA CONNEXION À L'ÉTAT PUR

19/03/2024 - Brussels Expo



NGI IGN

SPONSORS



Organisateur: Institut Géographique National (IGN) avec le soutien de TMAB Business Events

NGI
Nationaal
Geografisch
Instituut



IGN
Institut
Géographique
National



TMAB.

INTRODUCTION

BeGeo, une initiative de l'Institut Géographique National (IGN), est devenu le congrès national de référence, avec salon consacré aux informations géographiques, à vocation européenne. Dans cette brochure, nous aimerions présenter BeGeo 2024 et souligner comment cet événement peut être une étape vers le succès pour votre entreprise ou votre organisation.

Pour cette 8e édition, qui se déroule alors que la Belgique assure la Présidence du Conseil de l'Union européenne, les organisateurs de BeGeo élaborent un programme varié et pertinent pour les nombreux participants attendus à Brussels Expo.

BeGeo est un événement important dans le secteur de l'information géographique. La présence d'un stand vous offre la possibilité de rencontrer un large éventail d'acteurs du secteur public, académique, de la recherche, du secteur privé et des associations. Ne manquez pas l'occasion de promouvoir vos produits et activités auprès du public concerné par BeGeo dans le cadre d'une journée de contacts et d'échanges sur les domaines et applications clés du secteur de l'information géographique.

L'équipe BeGeo 2024

Organisateur: Institut Géographique National (IGN), avec le soutien de TMAB Business Events

CONTACT



Kris Thys
Sponsors | TMAB Business Events

+32 (0)4 75 59 11 83
begeo@tmab.be – kts@tmab.be



Yuri Van de Vyver
Exposants | TMAB Business Events

+32 (0)4 93 69 85 63
begeo@tmab.be – yvr@tmab.be

BeGeo 2024

LA CONNEXION À L'ÉTAT PUR



CONCEPT

Organisateur: Institut Géographique National (IGN) avec le soutien de TMAB Business Events

NGI
Nationaal
Geografisch
Instituut



IGN
Institut
Géographique
National



TMAB.

DATE

Mardi 19 mars 2024

LIEU

Brussels Expo
Place de Belgique 1
1020 Bruxelles

PRIX DE PARTICIPATION

GRATUIT POUR LES PARTICIPANTS/VISITEURS

La participation comprend :

- L'entrée à la conférence et à l'exposition
- Un cocktail pendant la réception de clôture
- Des présentations téléchargeables sur le site de l'événement après le congrès.

Possibilité de manger sur place moyennant paiement

GROUPE CIBLE

1000 + participants

BeGeo 2024 s'adresse aux professionnels, aux chercheurs, aux universitaires, aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes intéressées par l'information géographique, les technologies géospatiales et les domaines connexes.

Certains groupes cibles plus spécifiques sont :

- Les spécialistes et analystes des systèmes d'information géographique (SIG)
- Les cartographes et les géographes
- Les experts et les défenseurs de l'environnement
- Les urbanistes et les planificateurs spatiaux
- Les universitaires et les chercheurs en géographie, en géologie ou dans des disciplines connexes
- Les fonctionnaires et les décideurs impliqués dans l'aménagement du territoire, la gestion des catastrophes, l'environnement, etc.
- Les entreprises travaillant dans le domaine des technologies géospatiales, telles que la géolocalisation, la navigation, etc.
- Les étudiants de l'enseignement supérieur intéressés par la géographie, les SIG et les domaines connexes.

Ces publics bénéficieront tous de la participation à BeGeo 2024, qui leur donnera l'occasion d'échanger des connaissances, de découvrir de nouveaux développements, de créer des réseaux et, éventuellement, de collaborer à des projets ou à des travaux de recherche.

NOTRE OBJECTIF

Être une plateforme où les acteurs clés de l'industrie se rencontrent, contribuant activement au développement des connaissances et des compétences nécessaires pour relever les défis complexes et soutenir le grand potentiel des géodonnées.

PROGRAMME

BeGeo ouvrira ses portes à 9 heures. La séance plénière d'ouverture avec les présentations principales commencera à 10 heures.

Ensuite, nous prévoyons un programme varié avec plusieurs tracks parallèles autour de thèmes actuels et inspirants. Pendant l'événement, il sera possible de faire du réseautage avec divers exposants du secteur. Après la séance plénière de clôture, vous pourrez nouer des contacts lors de la réception organisée dans le cadre du salon.

COMMUNICATION

Le tout nouveau site web de BeGeo (www.begeo.be) offre l'opportunité idéale d'augmenter la visibilité de votre entreprise ou organisation.

- Votre logo, avec un lien vers votre site web, apparaîtra dans une bannière spéciale sur la page d'accueil et sur la page « Salon » du site BeGeo.
- De plus, en tant qu'exposant, vous serez automatiquement considéré comme partenaire de BeGeo 2024. Votre logo apparaîtra dès lors également dans la bannière Partenaires sur toutes les pages du site BeGeo.

Bien sûr, BeGeo 2024 sera également largement promu au moyen d'une campagne de communication via divers sites web et canaux de médias sociaux de l'IGN et de TMAB Business Events. TMAB Business Events met également l'accent sur la communication avec les groupes cibles de BeGeo 2024 avant, pendant et après l'événement.

De plus, si vous devenez sponsor de BeGeo 2024, vous bénéficierez d'un package de visibilité supplémentaire sur mesure. Vous trouverez les différents packages de visibilité et les catégories plus loin dans la brochure.

Ne manquez pas cette opportunité de renforcer votre marque, de promouvoir vos activités et d'augmenter votre visibilité et votre influence lors de BeGeo 2024, l'événement de l'information géographique en Belgique !

BeGeo 2024

LA CONNEXION À L'ÉTAT PUR



FORMULES SPONSORS

Organisateur: Institut Géographique National (IGN) avec le soutien de TMAB Business Events

NGI
Nationaal
Geografisch
Instituut



IGN
Institut
Géographique
National



TMAB.

POURQUOI DEVENIR SPONSOR?

BeGeo 2024 n'est pas seulement un événement de référence dans le secteur, c'est aussi un outil puissant pour accroître votre visibilité et votre notoriété auprès de divers groupes cibles (par exemple, le gouvernement, le monde universitaire et de la recherche, le secteur privé, ...).

Ne manquez donc pas cette occasion de mettre votre entreprise ou organisation (encore plus) sur la carte en tant que sponsor ou partenaire de BeGeo 2024 tout en contribuant à la croissance et à l'innovation dans le secteur de la géographie. Vous pouvez choisir parmi plusieurs formules de sponsoring :

BeGeo 2024 SPONSOR PACKAGES

COMMUNICATION PARTNER | €950,00

En tant que partenaire de BeGeo 2024, votre logo sera visible sur :

- La bannière des PARTENAIRES placée sur toutes les pages du site web de BeGeo, avec un lien hypertexte vers votre page web
- La dia de transition PARTENAIRES lors des sessions plénières.

Vous pouvez en outre vous identifier comme un PARTENAIRE officiel de BeGeo 2024 dans votre propre communication. Votre partenariat avec BeGeo 2024 offre également des opportunités de marketing significatives, de l'utilisation du logo BeGeo dans votre propre matériel de communication à celle du hashtag officiel de BeGeo 2024 #BeGeo2024 dans vos campagnes sur les médias sociaux.

ON-SITE SPONSOR | €1450,00

En tant que ON-SITE SPONSOR de BeGeo 2024, votre logo sera visible sur :

- Tous les panneaux/écrans de signalisation sur le site
- La dia de transition SPONSORS pendant les sessions plénières
- Le guichet d'inscription
- Toutes les communications envoyées par e-mail : les newsletters, les informations pratiques et l'e-mail de remerciement
- Le site web de BeGeo :
 - Votre logo sera mis en évidence sur la page d'accueil dans la bannière réservée aux SPONSORS, avec un hyperlien vers votre page web.
 - Votre logo sera également présent dans la bannière des PARTENAIRES placée sur toutes les pages du site BeGeo, avec un hyperlien vers votre page web.

+ Vous pouvez également vous identifier dans vos propres communications en tant que ON-SITE SPONSOR officiel de BeGeo 2024 :

La mention de votre rôle en tant que ON-SITE SPONSOR dans vos propres communications est un excellent moyen d'accroître votre implication dans l'événement et la visibilité de votre entreprise ou organisation. Votre sponsoring offre également des opportunités marketing significatives, de l'utilisation du logo BeGeo dans vos propres supports de communication à celle du hashtag officiel #BeGeo2024 dans vos campagnes sur les médias sociaux.

ON-SITE SPONSOR + | €3250,00

LIMITED SPONSOR PACKAGE – max 5

En tant que ON-SITE SPONSOR +, vous bénéficierez de la visibilité offerte par le package ON-SITE SPONSOR, avec **une visibilité supplémentaire** de votre logo sur :

- Tous les badges et lanyards (+/- 1000 participants)
- Les goodiebags pour les participants et les VIP + possibilité (limitée) de fournir des goodies ou des flyers pour les sacs

+ Possibilité d'un slot pour votre orateur à Ideas @ The Bar.

+ Vous pouvez également vous identifier dans vos propres communications en tant que ON-SITE SPONSOR + officiel de BeGeo 2024 :

La mention de votre rôle en tant que ON-SITE SPONSOR+ dans vos propres communications est un excellent moyen d'accroître votre implication dans l'événement et la visibilité de votre entreprise ou organisation. Votre sponsoring offre également des opportunités marketing significatives, de l'utilisation du logo BeGeo dans vos propres supports de communication à celle du hashtag officiel #BeGeo2024 dans vos campagnes sur les médias sociaux.

IDEAS @ THE BAR

Tous les **SPONSORS ON-SITE +** et notre **SPONSOR VISUEL EXCLUSIF** peuvent obtenir un créneau d'orateur à Ideas @ The Bar.

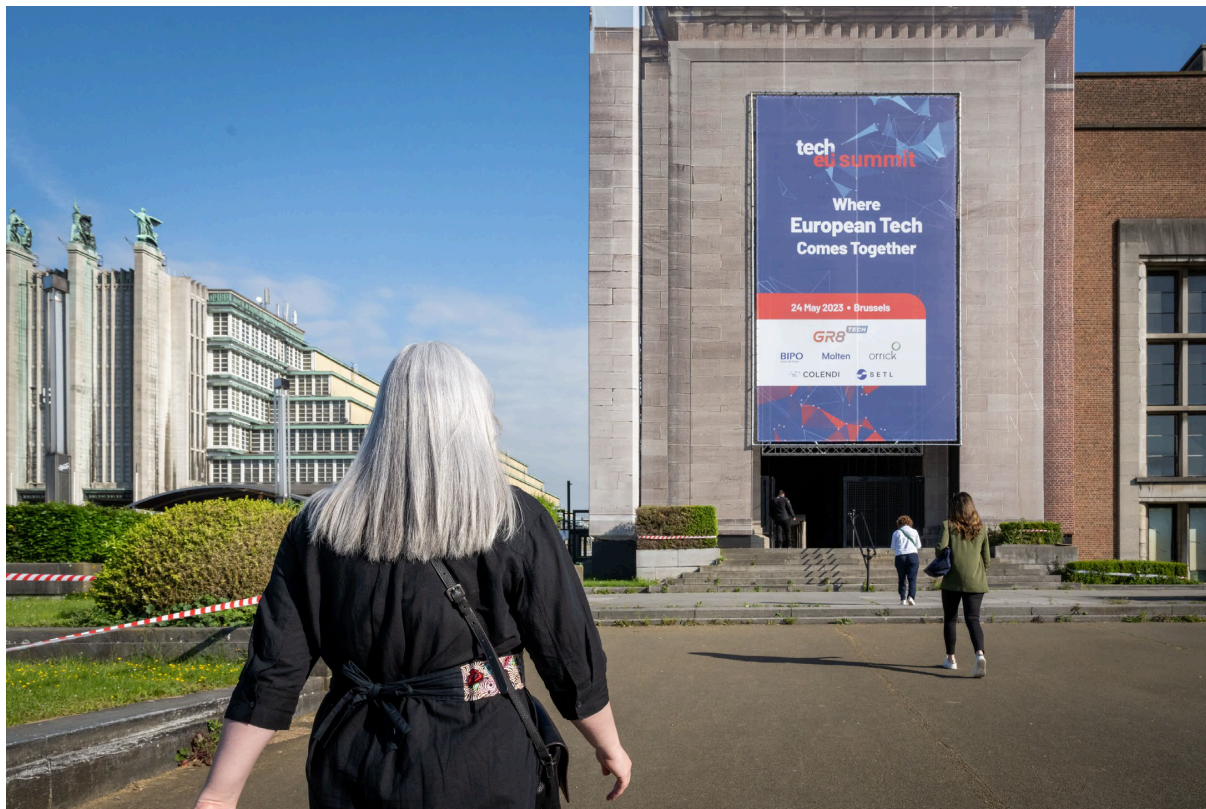
Vous aurez ainsi l'occasion unique de présenter vos services à un groupe exclusif de personnes intéressées. Saisissez cette occasion unique de faire du réseautage en tête-à-tête pendant que le barista vous prépare un délicieux café !

Réservation obligatoire avant le 18 février 2024.

SPONSOR VISUEL EXCLUSIF | €7500,00

EXCLUSIVE SPONSOR PACKAGE – only 1! (*first come, first serve*)

En tant que SPONSOR VISUEL EXCLUSIF, vous bénéficiez de la visibilité offerte par le package ON-SITE SPONSOR +, avec une visibilité supplémentaire de votre logo sur :



- Votre propre bannière (560cm x 966cm = 54m²) à l'extérieur de Brussels Expo, qui sera la première et la dernière impression pour tous les participants, exposants et VIP
- La dia SPONSOR VISUEL EXCLUSIF pendant les sessions plénières
- Le site web de BeGeo où votre logo apparaîtra également dans les menus principaux, en haut et en bas de chaque page, avec un hyperlien vers votre page web.

+ Possibilité d'un slot pour votre orateur à Ideas @ The Bar.

+ Vous pouvez également vous identifier dans vos propres communications en tant que SPONSOR VISUEL EXCLUSIF officiel de BeGeo 2024 :

La mention de votre rôle en tant que SPONSOR VISUEL EXCLUSIF dans vos propres communications est un excellent moyen d'accroître votre implication dans l'événement et la visibilité de votre entreprise ou organisation. Votre sponsoring offre également des opportunités marketing significatives, de l'utilisation du logo BeGeo dans vos propres supports de communication à celle du hashtag officiel #BeGeo2024 dans vos campagnes sur les médias sociaux.

CATERING SPONSOR | €2500,00

À BeGeo 2024, nous comprenons l'importance d'une bonne restauration pour un événement réussi.

Choisissez votre contribution parmi :

- Une première tasse de café (matin)
- La pause-café du matin
- La pause-café de l'après-midi
- Un cocktail pendant la réception
- Les mange-debout et points de restauration

Pourquoi devenir un sponsor de la restauration est un bon choix ?

Votre rôle en tant que sponsor restauration vous offre non seulement l'opportunité d'offrir aux participants des boissons et des mets délicieux, mais c'est aussi un moyen efficace d'accroître votre visibilité et de faire impression sur tous les participants.

Votre entreprise ou organisation bénéficiera de la même visibilité que dans le cadre de la formule ON-SITE SPONSOR, **avec une visibilité supplémentaire** de votre logo sur:

- L'espace restauration et le bar
- La dia des CATERING SPONSORS pendant les sessions plénières.

La mention de votre rôle en tant que CATERING SPONSOR dans vos propres communications est un excellent moyen d'accroître votre implication dans l'événement et la visibilité de votre entreprise ou organisation. Votre sponsoring offre également des opportunités marketing significatives, de l'utilisation du logo BeGeo dans vos propres supports de communication à celle du hashtag officiel #BeGeo2024 dans vos campagnes sur les médias sociaux.

BeGeo 2024

LA CONNEXION À L'ÉTAT PUR



CONTRAT SPONSORS

Organisateur: Institut Géographique National (IGN) avec le soutien de TMAB Business Events

NGI
Nationaal
Geografisch
Instituut



IGN
Institut
Géographique
National



TMAB.

CONTRAT DE PARTICIPATION – SPONSOR/PARTENAIRE

BEGEO – 19/03/2024 - BRUSSELS EXPO, BRUXELLES

(À COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES SVP)

Le(la) soussigné(e) (SIÈGE SOCIAL + ADRESSE DE FACTURATION) :

Entreprise + forme juridique :

Rue : n° : boîte :

Code postal : Ville : Pays :

Numéro d'entreprise :

Inscrit au registre de commerce à sous le numéro

Représentée par : Fonction :

Personne de contact (POUR TOUTE LA CORRESPONDANCE LOGISTIQUE) :

Entreprise + forme juridique :

Rue : n° :boîte :

Code postal : Ville : Pays :

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél : Fax : GSM :

Communication : Français Néerlandais

Confirme sa participation à BeGeo le 19 mars 2024 en tant que :

- Communication Partner à €950,00 (hors TVA 21%)
- On-Site Sponsor à €1450,00 (hors TVA 21%)
- On-Site Sponsor + à €3250,00 (hors TVA 21%)
- Sponsor Visuel Exclusif à €7500,00 (hors TVA 21%)
- Catering Sponsor à €2500,00 (hors TVA 21%)

Nom, fonction et signature de la personne habilitée à contracter des engagements au nom de la société, qui déclare avoir lu les conditions de participation et les approuver :

Nom : Fonction :

Signature : Date :

Veuillez renvoyer ce contrat de participation complété à begeo@tmab.be. Dès réception de votre contrat, nous vous contacterons le plus rapidement possible pour confirmer votre participation et convenir des modalités pratiques.

Conditions de participation

TMAB Business Events nv/sa, ci-dessous dénommée « TMAB ».

Art. 1 : Qualité du participant

TMAB se réserve le droit de ne pas donner suite à la demande ou de résilier la convention, même après ratification, dès que le contractant ne satisfait pas ou ne satisferait pas à toutes les clauses de ce contrat, de même que dans les cas où le bon déroulement de l'événement pourrait être affecté du fait du contractant, ou de l'un quelconque de ses agents ou préposés.

La participation à l'événement est personnelle et incessible. Chaque participant doit être contractant direct avec TMAB.

Art. 2 : Paiement

L'inscription est contraignante dès signature du contrat. La facture relative au montant total (TVAC) doit être payée au comptant par le contractant. En cas de non-paiement dans les délais prévus, TMAB se réserve le droit de disposer de l'emplacement réservé, le contractant restant entièrement lié par ses devoirs de souscripteur et tenu de payer la totalité des sommes prévues. Si le contractant n'a pas satisfait dans les temps requis à toutes ses obligations financières à l'égard de TMAB, l'accès au bâtiment lui sera catégoriquement refusé ainsi qu'à l'ensemble de ses fournisseurs lors du montage officiel des stands.

Art. 3 : Annulation / Non-apparition

En cas d'annulation après la confirmation par TMAB, 100 % des frais de participation plus la TVA seront entièrement dus. Si TMAB est en mesure de relouer le stand, les frais d'annulation seront ramenés à 25 % des frais de participation. Le participant pourra également se charger lui-même de relouer le stand et de proposer un nouveau participant. Sur base de l'article 1, TMAB devra alors donner son approbation.

La signature du formulaire d'inscription implique une double obligation : le signataire doit équiper le stand attribué et ce stand doit être construit et rester ouvert jusqu'à la date de clôture de l'événement. Les stands qui ne sont pas occupés à 8 heures le 19 mars 2019 seront attribués à une autre entreprise sans avis préalable et de plein droit. Dans ce cas, l'exposant ne pourra réclamer aucune indemnisation et il ne pourra se soustraire aux obligations financières auxquelles il s'est engagé.

Art. 4 : Dispense des obligations

Le contractant ne pourra en aucun cas rendre l'organisateur responsable, ni exiger de lui un quelconque dédommagement, au cas où ce dernier serait dans l'impossibilité d'exécuter le contrat selon les conditions prévues au départ (date, emplacement, bâtiment...) ou d'organiser le congrès à la suite d'un cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté comme par exemple une grève, une pénurie, une tempête, une catastrophe naturelle, un blocage des voies d'accès, une interruption dans la fourniture des services de première nécessité (électricité, chauffage, téléphone...), une réquisition des bâtiments par les autorités, etc. Dans tous ces cas, la totalité du montant de participation reste due par le contractant, étant donné que cette somme aura déjà été investie par l'organisateur pour couvrir les frais du congrès, que ce dernier ait lieu ou non.

Art. 5 : Permanence dans la zone démo / Accessibilité

Les contractants s'obligent, dans leur propre intérêt, à maintenir sur la zone démo une permanence pendant les heures d'ouverture du congrès BeGeo par un délégué ayant qualité pour conclure des affaires.

Le bâtiment est accessible le 18 mars 2024 pour l'installation et doit être entièrement évacué le 19 mars 2024. Passé ces délais, TMAB fera d'office procéder à l'évacuation des marchandises et du matériel restant sur place, ainsi qu'à la remise en état des lieux, aux frais, risques et périls du contractant.

Les contractants s'engagent à ne pas organiser à proximité du lieu où se tient le congrès BeGeo une activité susceptible de soustraire des visiteurs potentiels du congrès pendant les heures d'ouverture de l'événement.

Art. 6 : Dégâts / Perte / Vol

TMAB, l'IGN et Agoria déclinent toute responsabilité en cas de perte, disparition ou vol de marchandises, matériel ou matériel d'exposition. Les contractants doivent par conséquent prendre eux-mêmes les mesures qu'ils jugent nécessaires. TMAB, l'IGN et Agoria ne sont en aucun cas responsables des dégâts causés aux marchandises, au matériel et matériel d'exposition dans quelque circonstance que ce soit. TMAB conseille au contractant de souscrire à une assurance tous risques pour toute la durée de l'événement (montage et démontage inclus).

Art. 7 : Réglementations

Les contractants devront cependant vérifier l'exactitude des dimensions avant d'aménager leur stand. Le comité organisateur ne pourra être tenu pour responsable des légères différences éventuelles entre les dimensions indiquées et les dimensions réelles du stand.

Art. 8 : Tribunal compétent

En cas de litige, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.